



Source : Banque Laurentienne du Canada

28 févr. 2020 07h31 HE

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées

MONTREAL, 28 févr. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Lors de sa réunion du 27 février 2020, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a déclaré les dividendes suivants :

- un dividende trimestriel régulier de 67 cents par action sur les actions ordinaires, payable le 1^{er} mai 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1^{er} avril 2020.
- un dividende de 0,2576875 \$ par action sur les actions privilégiées série 13, payable le 15 mars 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 2020.
- un dividende de 0,365625 \$ par action sur les actions privilégiées série 15, payable le 15 mars 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 2020.

Les dividendes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire.

Les actions ci-haut mentionnées sont des actions admissibles au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque (le « Régime »). Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 % sur le prix d'investissement tel que défini au Régime et n'ont aucuns frais de courtage, honoraires, ni frais de service à payer relativement à ces achats.

Les détenteurs de ces actions peuvent de plus effectuer des versements en espèces tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du Régime.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1 800 564-6253. Les propriétaires véritables et les détenteurs non inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce Régime.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 3 200 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

Renseignements :

Hélène Soulard
Vice-présidente adjointe, Communications
514 284-4500, poste 40015
helene.soulard@blcgf.ca

